

Objectifs du projet

Le projet « Santés & Territoires » vise à concevoir, tester et évaluer une approche participative et inclusive innovante afin d'accompagner la transition agroécologique en améliorant conjointement la santé des êtres humains, des systèmes de production agricole et de l'environnement, et à avoir ensuite un impact positif et durable sur les moyens de subsistance des populations de territoires donnés.



Lac de Guiers, Sénégal © JDC 2019

Contexte

Les zoonoses, maladies animales transmissibles à l'être humain, les résistances aux antibiotiques et les pollutions environnementales posent aujourd'hui de graves problèmes de santé publique. Ces problèmes sont pour beaucoup liés aux systèmes de production agricole intensive et à la dégradation des territoires. La transition agroécologique des territoires peut-elle contribuer à atténuer les problèmes sanitaires ? C'est là la question centrale du projet Santés & Territoires.

Les approches intégrées de la santé, comme One Health (« Une seule santé »), EcoHealth (« Écosanté ») et Planetary Health (« Santé planétaire »), abordent les problèmes sanitaires de manière holistique, en considérant les interactions entre les animaux, les hommes et l'environnement. L'amélioration de la santé des territoires dans un cadre « Une seule santé » qui intègre les défis de la transition agroécologique contribue aux stratégies mises en place pour atténuer le changement climatique (conformément aux CDN des différents pays concernés) et accroître la résilience des systèmes.

L'approche « Une seule santé » est transdisciplinaire ; elle inclut divers secteurs et disciplines de la santé humaine, animale et environnementale et la participation des décideurs et de la société civile. La transdisciplinarité est aussi une caractéristique des interventions visant à soutenir la transition agroécologique, lorsque, par exemple, des agriculteurs, des éleveurs, des agronomes et des écologistes se rencontrent pour co-créer des solutions durables pour les systèmes de production agricole. L'utilisation d'une approche intégrée de la santé afin d'accompagner la transition agroécologique dépend donc fortement des méthodes et outils participatifs favorisant le dialogue entre tous les acteurs concernés, y compris les scientifiques.

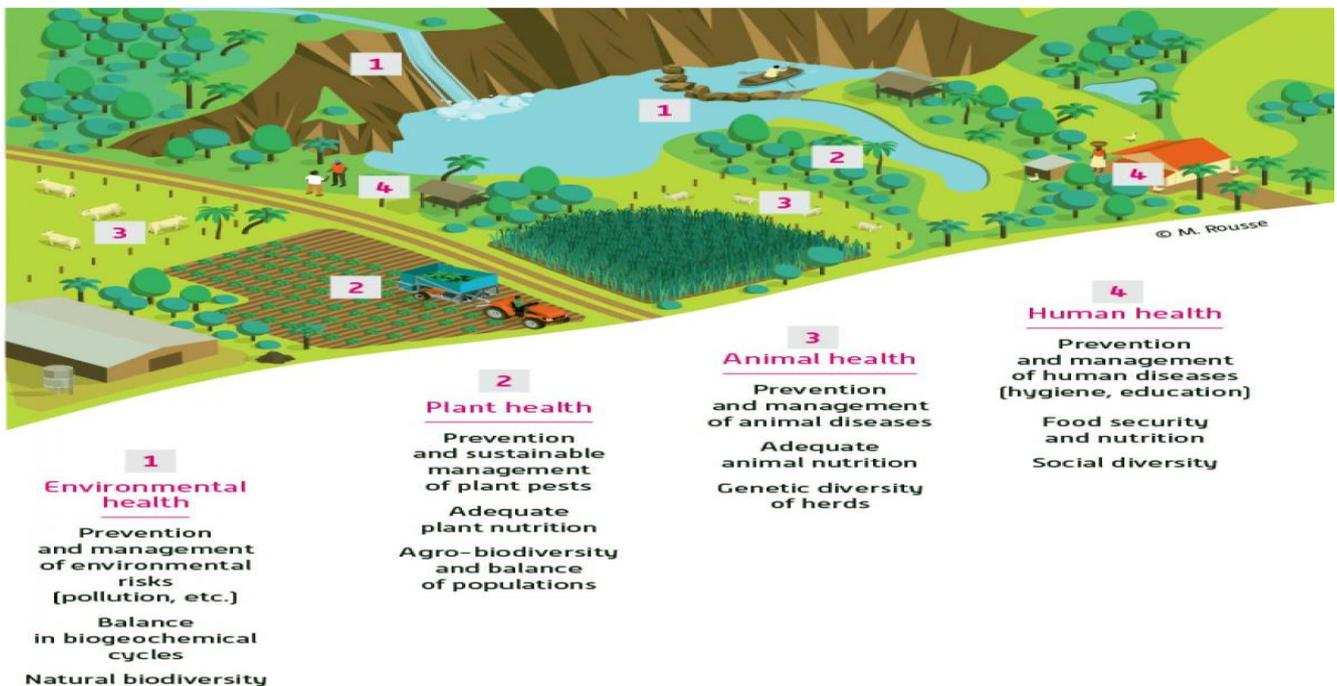
Le projet révolutionne les approches intégrées de la santé en intégrant les défis de la transition agroécologique au Sénégal, au Bénin, au Laos et au Cambodge. Les résultats que nous cherchons à atteindre ont un impact sur les dimensions sociales et écologiques des territoires (dans le cadre d'une approche socio-écologique de la santé).

La théorie du changement pour atteindre les objectifs

Le projet « Santés & Territoires » adopte une approche participative, itérative et évolutive de co-identification de problèmes et de co-création de solutions. Cette approche est mise en œuvre dans des *living labs*, ou laboratoires vivants, conçus comme des installations expérimentales destinées à concevoir et tester les nouvelles pratiques agroécologiques, les nouveaux outils, connaissances, normes et discours, et les arrangements institutionnels qui les accompagnent. Les laboratoires vivants sont délimités géographiquement et institutionnellement, et thématiquement liés par une problématique identifiée par la communauté locale qui participe aux *living labs* avec les partenaires du projet. Il peut y avoir un ou plusieurs laboratoires vivants pour un territoire donné.

Dans tous leurs domaines d'intervention, les membres du projet « Santés & Territoires » co-définissent avec les communautés affectées ce qu'est la santé de leur territoire en considérant quatre dimensions : la santé humaine, la santé animale, la santé végétale et la santé environnementale (voir figure). Ces définitions, spécifiques à chaque territoire, servent de cadre pour définir des actions collectives locales visant à améliorer la santé dans toutes ses dimensions. Les composantes et interactions des systèmes sont cartographiées et des scénarios collaboratifs de changement sont produits pour soutenir la co-création d'expérimentations basées sur les principes agroécologiques. Afin d'assurer la propriété et la durabilité des nouvelles pratiques agroécologiques, ces dernières doivent être définies, testées et validées par les bénéficiaires.

Le projet développera de nouveaux outils et déploiera les outils existants pour la consultation et la coordination locales et la co-création d'innovations. Il est fondé sur des méthodes participatives comme la prospective territoriale (anticipation), la modélisation d'accompagnement (ComMod) et le suivi-évaluation des chemins d'impact (ImpresS). Des outils d'analyse des systèmes de production, des dynamiques socio-économiques, des politiques publiques et des institutions sont également utilisés.



Les quatre dimensions de la santé d'un territoire.

Principales activités

Le projet est mis en œuvre en huit étapes :

1. Phase préparatoire : développement d'un cadre conceptuel et méthodologique générique en vue d'analyser la santé du territoire et de comprendre l'impact des pratiques agricoles, et pour mettre en place un soutien et une dynamique de co-création. Établissement d'un système d'information pour la gestion des connaissances utile au projet et partagé par les acteurs.
2. Diagnostic de la santé du territoire : caractérisation des systèmes de production et des chaînes de valeur, caractérisation de la santé du territoire, caractérisation des impacts des pratiques sur la santé du territoire. Évaluation des bases de données et systèmes d'information existants.
3. Prospective territoriale : identification collective de laboratoires vivants (zones d'intervention) sur la base de scénarios collaboratifs et d'un diagnostic.
4. Mise en place des laboratoires vivants : définition participative dans les cadres de dialogue liés aux premières expérimentations à mettre en place.
5. Première phase d'expérimentation : mise en œuvre des changements dans les pratiques et suivi des indicateurs d'impact dans chaque laboratoire vivant.

6. Évaluation et arbitrage : évaluation et ajustement des activités au sein des laboratoires vivants pour la prochaine phase d'expérimentation.
7. Diffusion et mise à l'échelle : partage des connaissances entre les laboratoires vivants d'un site donné et au sein du groupe de projets. Développement d'une communauté de pratique.
8. Prochaines boucles d'expérimentation : sur la base des étapes 6 et 7 de la phase d'expérimentation précédente, engagement dans une nouvelle phase d'expérimentation (répétition des étapes 5, 6 et 7).

La durée d'une phase d'expérimentation est d'un an.

Organisation

Pour cette réalisation, le projet est structuré en trois composantes :

- ✓ Composante 1 : « mise en œuvre au sein des laboratoires vivants », subdivisée en deux sous-composantes, « laboratoires vivants » et « organisation territoriale et cadres pour la consultation » ;
- ✓ Composante 2 : « gestion des connaissances » ;
- ✓ Composante 3 : « groupe de projets », subdivisée en deux sous-composantes, « communauté de pratique » et « gestion de projet ».

Le projet sera mis en œuvre par dix codemandeurs au Sénégal et au Bénin et mobilisera les résultats d'un Dispositif en Partenariat pour la gestion des risques épidémiologiques émergents en Asie du Sud-Est (DP GREASE) pour la zone d'Asie du Sud-Est.

La gouvernance du projet est basée sur une équipe de coordination, un comité scientifique, un comité directeur, des unités de coordination dans chaque pays et des comités représentatifs des laboratoires vivants. Les comités scientifique et directeur se réunissent sur une base annuelle. Les équipes de coordination nationales se réunissent avec le représentant des comités des laboratoires vivants au moins une fois par an. Les membres des comités représentatifs des laboratoires vivants sont désignés localement durant la phase de mise en œuvre. Ces comités sont composés de membres du consortium présents sur le terrain et de représentants des parties prenantes locales.

Organisation responsable de la mise en œuvre

Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), France

Partenaires principaux

- ✓ Institut de Recherche pour le Développement (IRD), France ;
- ✓ Stockholm Resilience Centre (SRC), Suède ;
- ✓ Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA), Sénégal ;
- ✓ Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta (SAED), Sénégal ;
- ✓ Université Gaston Berger (UGB), Sénégal ;
- ✓ Institut de Recherche Coton (IRC), Bénin ;
- ✓ Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin ;
- ✓ Université de Parakou, Bénin ;
- ✓ Institut National de Recherche Agronomique du Bénin (INRAB) ;
- ✓ Université Nationale d'Agriculture, Porto-Novo, Bénin.

Autres parties prenantes clés

Pour chacun des quatre pays, il y a six catégories d'acteurs :

- ✓ Producteurs : maraîchers, céréaliers, producteurs de coton, pêcheurs, organisations de producteurs, forestiers, transhumants, agropasteurs, associations interprofessionnelles, etc.
- ✓ Secteur privé : médecins et vétérinaires, entreprises agroalimentaires, fournisseurs d'intrants agricoles, services financiers agricoles, pharmaciens, etc.

- ✓ Décideurs : acteurs politiques nationaux (ministères de l'Agriculture et de la Santé, gouvernements locaux, municipalités, communes).
- ✓ Société civile : populations locales concernées, ONG, associations, groupes communautaires (femmes, jeunes), stations de radio locales.
- ✓ Opérateurs : direction de l'élevage, services de conseil agricole, centres de formation professionnelle, agence régionale de développement, services de contrôle et de surveillance sanitaire, entreprises nationales d'exploitation agricole et/ou des terres, centres de santé.
- ✓ Chercheurs et formateurs : les laboratoires, universités et instituts de recherche impliqués dans le projet bénéficieront des offres de formation, des stages et des thèses de doctorat réalisés dans le cadre du projet.

Région

Lac de Guiers – Sénégal, zones cotonnières – Bénin, Champassak – Laos, Battambang – Cambodge.

Financement et cofinancement

UE	€ 4,000,000
AFD - Agence Française de Développement	€ 2,000,000
Total budget	€ 6,000,000

AVEC LE SOUTIEN DE



Durée

5 ans (de mai 2021 à mai 2026)

